



MARCHÉS A PROCEDURE ADAPTEE

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Ville de Chambly – Place de l'Hôtel de Ville – 60230 Chambly
Téléphone : 01.39.37.44.00 / Fax : 01.39.37.44.01
Représentée par Mr Michel Françaix, en sa qualité de Député Maire.

Objet du marché : **Vérifications périodiques des installations électriques et de gaz combustible.**

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics : Monsieur le Député Maire

Désignation du comptable assignataire : Monsieur le Trésorier de Chambly

Le présent marché, dit à procédure adaptée, est passé en vertu des articles 26-II, 28, 41 et 81 du code des marchés publics.

B - Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire : _____

Adresse professionnelle et téléphone : _____

N° SIRET _____

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom et l'adresse) : _____

agissant en tant que mandataire

◇ du groupement solidaire ou

◇ du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature (joindre en annexe les coordonnées des cotraitants).

Après avoir pris connaissance des conditions de mise en concurrence et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux demandés aux prix ci-dessous :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire (joindre liste et coordonnées des cotraitants en annexe), sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles):

L'évaluation de l'ensemble des prestations, telle qu'elle résulte du devis estimatif et quantitatif est de :

Montant Hors Taxes : _____ € HT

TVA (_____ %) : _____ € HT

Montant total : _____ € TTC

Soit en toutes lettres : _____
_____ € TTC

2. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

- ▶ du compte ouvert à l'organisme bancaire _____
- ▶ à _____
- ▶ au nom de _____
- ▶ sous le numéro _____
- ▶ code banque _____ code guichet _____ clé _____
(joindre un RIP ou RIB)

3. Bénéfice de l'avance

Le montant prévisible du marché ne permet pas le versement de l'avance.

4. Délai d'exécution

La durée d'exécution du marché part à compter de la notification du marché au titulaire. Ce dernier est conclu pour une année avec reconduction tacite par période d'un an sans que la durée globale n'excède 4 ans.

Les vérifications devront être réalisées entre les mois de mars et septembre de l'année en cours.

Le délai d'exécution des prestations pour chaque site est fixé dans le planning d'intervention. Ce dernier devra être transmis au plus tard 15 jours avant la date de début de la première visite.

5. Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au paragraphe B-1, me lie pour la durée de validité des offres, à savoir 90 jours à compter de la date limite de remise des offres indiquée dans les conditions de mise en concurrence.

Les prix sont établis sur la base du mois zéro (mois de remise des offres).

A _____, le _____

Le candidat

(représentant habilité pour signer le marché)

C. Réponse de l'administration

La présente offre est acceptée :

en ce qui concerne la solution de base

A _____, le _____

Le Député Maire,

Michel Françaix

<p>ANNEXE N° .. A L'ACTE D'ENGAGEMENT</p> <p>EN CAS DE SOUS-TRAITANCE</p>

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

MARCHE

- titulaire : _____
- objet :
Vérifications périodiques des installations électriques et de gaz combustible.
- nature : _____
- montant T.V.A. comprise : _____

PRESTATIONS SOUS TRAITÉES

Nature _____

Montant en € TTC _____

SOUS-TRAITANT

- nom, raison ou dénomination sociale : _____
- entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) | | | | | | | | | | | | | | | |

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

(Remplacer, s'il y a lieu, «registre du commerce et des sociétés» par «répertoire des métiers»)

- adresse : _____

- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte)

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

- date (ou mois) d'établissement des prix : _____

- modalités de variation des prix : _____

- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

AVANCE FORFAITAIRE

Sans objet

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :

Monsieur le Député Maire de la Ville de Chambly

- comptable assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de la ville de Chambly

Le représentant légal du
Maître de l'ouvrage

L'entrepreneur
titulaire

Le mandataire
du groupement
